



Dématérialisation | Comment réduire son coût d'envoi de factures par cinq ?

Le géant mondial L'Oréal a réalisé de substantielles économies depuis la mise en place d'une solution de dématérialisation fiscale de factures. Elle repose sur le logiciel Influx Invoice Manager de Generix Group et concerne toutes les factures et avoirs de marchandises à destination des enseignes Carrefour, Auchan et Metro dans l'Hexagone. « Elle nous a permis de diminuer tous nos coûts de matériels et de mains-d'œuvre », confirme Nathalie Alligier, responsable projets métiers BtoB chez L'Oréal France. Le coût d'envoi unitaire de nos factures est passé de 1,60 à 0,29 €. » Le temps de traitement de chaque document est par ailleurs passé de quatre minutes à dix secondes et le taux de pièces rejetées par les clients

distributeurs de quelques pour cent à moins de 0,5 %. « Nous avons atteint le retour sur investissement en six mois », se félicite Nathalie Alligier.

Cette responsable souhaite bien sûr accroître le nombre de partenaires avec lesquels elle fait de la dématérialisation fiscale de factures, la multinationale ayant opté pour une solution répondant aux exigences de l'article A 289 bis du Code général des impôts.

« Nous devrions travailler prochainement avec des affiliés Carrefour », indique Nathalie Alligier. A ce jour, environ 20 % des factures émises par L'Oréal France partent en flux dématérialisés. « Des factures qui participent toutefois à notre chiffre d'affaires à hauteur de 30 % », conclut Nathalie Alligier. ● **Armando Dias**